

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

ESTHETICIEN SOCIAL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DU TROISIEME DEGRE

CODE : 95 51 20 S 20 D2

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

ESTHETICIEN SOCIAL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant, à travers toutes les activités d'enseignement, de développer des compétences théoriques, techniques, pratiques et relationnelles, en vue d'exercer le métier d'esthéticien social.

L'esthéticien social dispose d'une formation préalable en esthétique lui permettant de déterminer et effectuer sur des personnes des soins esthétiques et d'hygiène (soins de beauté, soins corporels, maquillage, mise en beauté des mains et des pieds...) ou de bien-être (massages relaxants...).

De manière spécifique, l'esthéticien social utilise les soins esthétiques pour favoriser le mieux-être physique et relationnel de personnes fragilisées (agression due à la maladie, à l'âge, aux accidents et aux thérapies traumatiques...) pour les aider à construire ou à retrouver leur image corporelle, leur identité personnelle et leur estime de soi. Il doit posséder le sens du relationnel pour établir des contacts avec le bénéficiaire, lui proposer des soins esthétiques appropriés et dispenser des conseils adéquats.

2. TITRES DELIVRES A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification d'« Esthéticien social » correspondant au certificat d'« Esthéticien/Esthéticienne social/e » délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Certificat d'« Esthéticien » correspondant au certificat de qualification d'« Esthéticien-ne » délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice

MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : ESTHETICIEN SOCIAL

UAA 6 : Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller ...

UE : soin classique de beauté des mains, pose du vernis et conseil à la clientèle – 60

UAA 1 : Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince

UE : soin basique du visage et épilation des sourcils à la pince – 120 p

UAA 10 : Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french manucure » et un façonnage en gel

UE : beauté des pieds – niveau 1 – 60 p

UAA 7 : Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ...

UE : French manucure », capsules et façonnage en gel, conseils à la vente et encaissement – 40 p

UAA 2 : Réaliser des soins spécifiques du visage ...

UE : soins spécifiques du visage – 100 p

UAA 3 : Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) ...

UE : épilation corps, conseil à la vente et gestion des produits – 100 p

UE : Stage : esthéticien : 240 p

UAA 4 : Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller la vente des produits et services en relation avec le soin

UE : massage de beauté du corps et conseil à la vente – 100 p

UAA 5 : Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins

UE : soin de beauté du corps et conseil à la vente – 100 p

UAA 8 : Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins

UE : maquillage de jour et maquillage de correction

UAA 9 : Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent...

UE : maquillage du soir et semi-permanent, conseil à la vente, participation à la politique commerciale de l'institut –

UE : beauté des pieds – niveau 2 – 40 p

UAA11 : Prendre en charge de manière globale un bénéficiaire et réaliser des soins esthétiques adaptés

UE : Esthéticien social : notions de psychologie, de communication et de déontologie – 100 p

UE : Esthéticien social : techniques et réalisation de soins esthétiques adaptés – 100 p

UE : Esthéticien social : activités professionnelles d'apprentissage : soins esthétiques adaptés -120 p

UAA 12 : Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour la construction et le maintien d'une image positive de soi.

UE : Esthéticien social : démonstration et conseil – 80 p

UE : Esthéticien social : activités professionnelles d'apprentissage : démonstration et conseil – 80p

**Epreuve intégrée de la section Esthéticien social
60/20 p**

4. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des unités	Codification des unités	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Domaines de formation	Correspondances UAA	Points ECVET
Soin basique du visage et épilation des sourcils à la pince	ESIT	832801 U11 D1		120	805	UAA 1 Esthéticien	20
Soin classique de beauté des mains, pose du vernis	ESIT	832807 U11 D1		60	805	UAA 6 Esthéticien	
Maquillage de jour et maquillage de correction	ESST	832809 U21 D1		80	805	UAA 8 Esthéticien	
Epilation du corps	ESST	832803 U21 D1	X	100	805	UAA 3/1 Esthéticien	25
Stage : Esthéticien	ESST	832804 U21 D1		240/20	805	UAA 3/2 Esthéticien	
Massage de beauté du corps	ESST	832805 U21 D1		100	805	UAA 4 Esthéticien	
Soins spécifiques du visage	ESST	832802 U21 D1	X	100	805	UAA 2 Esthéticien	40
« French manucure », capsules et façonnage en gel	ESST	832808 U21 D1		40	805	UAA 7 Esthéticien	
Maquillage du soir et semi-permanent, participation à la politique commerciale de l'institut	ESST	832810 U21 D1	X	120	805	UAA 9 Esthéticien	
Soin de beauté du corps	ESST	832806 U21 D1	X	100	805	UAA 5 Esthéticien	35
Soin classique de beauté des pieds	ESIT	832811 U11 D1		60	805	UAA 10/1 Esthéticien	
« French pédicure » et façonnage en gel	ESST	832812 U21 D1		40	805	UAA 10/2 Esthéticien	
Esthéticien social : notions de psychologie, de communication et de déontologie.	ESST	95 51 22 U21 D2	X	100	901	UAA11/1 Esthéticien social	35
Esthéticien social : techniques et réalisation de soins esthétiques adaptés	ESST	83 21 08 U21 D2		100	805	UAA11/2 Esthéticien social	
Esthéticien social : activités professionnelles d'apprentissage : soins esthétiques adaptés	ESST	95 51 23 U21 D2	X	120/20	901	UAA11/3 Esthéticien social	
Esthéticien social : démonstration et conseil	ESST	95 51 25 U21 D1	X	80	901	UAA12/1 Esthéticien social	25
Esthéticien social : activités professionnelles d'apprentissage : démonstration et conseil	ESST	95 51 26 U21 D1	X	80/20	901	UAA12/2 Esthéticien social	
Epreuve intégrée de la section « Esthéticien social »	ESSQ	95 51 20 U22 D2		60/20	901		

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1700
B) nombre de périodes professeur	1220

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

ESTHETICIEN SOCIAL

Enseignement secondaire supérieur du troisième degré

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le 28/06/2018

ESTHETICIEN SOCIAL

Le métier décrit est accessible aux hommes et aux femmes, selon les directives légales la matière. Le masculin est utilisé à titre épique.

I. POSITIONNEMENT AU NIVEAU DU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

Ce profil professionnel sera positionné au niveau 4 du Cadre francophone des certifications (CFC).

II. CHAMP D'ACTIVITES

L'esthéticien social, appelé également socio-esthéticien, utilise les soins esthétiques pour favoriser le mieux-être physique et relationnel des personnes fragilisées (agression due à la maladie, à l'âge, aux accidents et aux thérapies traumatiques ...) pour les aider à construire ou à retrouver leur image corporelle, leur identité personnelle et leur estime de soi.

Disposant d'une formation préalable en esthétique, il doit posséder le sens du relationnel pour établir des contacts avec le bénéficiaire, lui proposer des soins esthétiques appropriés et dispenser des conseils adéquats.

III. ACTIVITES CLES

Conformément à ce qui est précisé plus haut, l'esthéticien social doit d'abord maîtriser, *dans le respect des règles d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, d'ergonomie et d'environnement (code, Règlement Général pour la Protection du Travail), et dans le respect de la législation concernant le métier dans sa globalité (accès à la profession, agrégation, directives européennes / fédérales / nationales / communautaires / régionales, directives Service Public Fédéral Santé, ...)*, les activités-clés du métier d'esthéticien, dont le cœur de métier est constitué des actes professionnels suivants :

- ◆ les soins de beauté du visage (dames ou messieurs) ;
- ◆ les épilations (dames ou messieurs, à l'exception des épilations au laser) ;
- ◆ la coloration/décoloration des phanères, la permanente des cils (dames ou messieurs) ;
- ◆ le maquillage de jour ou de soir (dames ou messieurs) ;
- ◆ les soins de beauté des mains (dames ou messieurs) ;
- ◆ les soins de beauté des pieds (dames ou messieurs) ;
- ◆ les soins de beauté du corps (dames ou messieurs) ;
- ◆ les massages-beauté (dames ou messieurs) ;
- ◆ le maquillage semi-permanent (dames ou messieurs) ;
- ◆ les modelages d'ongles des mains et des pieds et la pose esthétique de faux ongles (dames ou

messieurs).

Il doit ensuite, dans le cadre du travail mené de manière spécifique avec un public fragilisé,

- ◆ assurer la prise de contact avec le bénéficiaire et sélectionner le soin esthétique à réaliser ;
- ◆ réaliser les soins esthétiques en s'adaptant aux contingences ;
- ◆ donner des conseils, des explications en matière de produits, de soins esthétiques, d'artifices, de maquillage.

IV. LIEUX D'EXERCICE DU METIER.

Le métier s'exerce généralement au sein d'établissements de santé. Il peut ainsi s'agir d'hôpitaux, de cliniques publiques ou privées, de services d'aide à domicile, de maisons de repos, d'établissements spécialisés dans l'accueil de personnes fragilisées ou souffrant de troubles divers... Ci-après les services les plus représentatifs du métier:

1. Services hospitaliers :

- ☐ hémato-oncologie
- ☐ sénologie
- ☐ soins palliatifs
- ☐ maternité
- ☐ gériatrie
- ☐ psychiatrie
- ☐ hôpitaux de jour

2. Maison de repos, maison de repos et de soins.

V. SITOGRAPHIE

www.sfmq.cfwb.be :

Productions SFMQ (Service Francophone des Métiers et des Qualifications) - > Esthétique – > Esthéticien social – > Profil métier.pdf–.



SERVICE FRANCOPHONE DES METIERS ET QUALIFICATIONS
Bd. Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles ☎ 02/690.85.28 📠 02/690.85.78

Profil d'équipement

ESTHETICIEN SOCIAL / ESTHETICIENNE SOCIALE

Remarque :

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Commentaire:

Le profil Esthéticien social contient le profil d'Esthéticien. On trouvera ci-dessous, de manière séparée, le profil d'équipement de l'Esthéticien social, suivi du profil d'équipement de l'Esthéticien.

EQUIPEMENT DE BASE

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

Vestiaire ou paravent
Lavabo avec eau chaude et eau froide
Distributeur de papier feuille à feuille
Miroirs
Toilettes
Table multifonction
Table et/ou guéridon
Chaise et/ou tabouret réglable

B. MATERIEL/OUTILLAGE

Matériel de base mobile:
Chauffe cire et/ou résine, chauffe serviette, bandelettes, rouleau protecteur, support nuque et genou, stérilisateur, poubelle de table,
pot à pinceau, différents pinceaux, peigne à cils, brosse à cils, coupelles, spatules, bâtonnets, taille crayon, éponges de démaquillage,
coton tige, coton, mouchoirs en papier, pince à épiler, ciseaux, pinces à ongles diverses, bol, limes diverses, polissoir, brosse à ongle,
repoussoir, gants à usage unique de préférence en vinyle, charlotte, antiseptique.

C. CONSOMMABLES (produits, matériaux ...)

Produits soins visage/corps adaptés.
Produits maquillage adaptés.

Profil d'équipement

Dépôt ChaCA : 01/03/2013

ESTHETICIEN

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

- Salle de soins esthétiques
- Vestiaire ou paravent
- Lavabo avec eau chaude et eau froide
- Distributeur de papier feuille à feuille
- Miroirs
- Eclairages autour des miroirs
- Toilettes
- Douches
- Installations hydro-esthétiques (peuvent se trouver en infrastructures externes)

2. Matériel et produits collectifs : *(En italique apparaissent les consommables)*

- Tables de soin multifonctionnelles (d'une largeur minimale de 70 cm et de hauteur réglable, de préférence avec trou facial)
- Tabourets réglables en hauteur
- Guéridons
- Poubelle avec couvercle
- *Savon bactéricide (idéalement distributeur)*
- *Produit antiseptique*
- *Produit désinfectant pour les tables de soin et les guéridons*
- Couettes ou plaids

3. Matériel et produits spécifiques

Epilation

- Appareil pour cire chaude
- Appareil pour cire tiède
- *Collerettes de protection*
- *Boîtes de spatules en bois et/ou métalliques*
- *Talc*
- *Cire chaude*
- *Cire tiède*
- *Boîtes de strings jetables*
- *Bandes épilatoires (Strip)*
- *Produit pré épilation*
- *Produit post épilation*

- *Produit de nettoyage des appareils*

Soins de beauté des mains – Soins de beauté des pieds

- Pince à deux becs, pince transversale
- Pince à envies
- Pierre ponce
- Petite brosse à ongles
- Lime métallique
- Lime de coin (adaptée pour gros orteil)
- Râpe non métallique
- Ecarteurs orteils
- Repousse cuticules (excavateur ou gouge)
- Bol de trempage
- Stérilisateur à UVC
- *Pédiluve*
- *Boîtes de limes en carton*
- *Polissoirs*
- *Crème cuticule*
- *Produit émollient*

Soins de beauté du visage (voir commun)

Soins du corps (voir commun)

Maquillage

- Kit de pinceaux de maquillage (lèvres, eye-liner, blush, poudre, fard à paupières,...)
- Eponge à fond de teint
- *Kits de bases de correction pour le teint*
- *Fonds de teint*
- *Poudre libre*
- Houppette
- *Anticerne*
- *Fards à paupières*
- *Rouges à lèvres*
- *Crayons (yeux, lèvres et sourcils)*
- *Cosmétique pour cils*
- *Eye-liner*
- *Ampoule coup d'éclat*

Maquillage semi-permanent

- *Boîte de gants*
- Dermographe
- *Boîtes d'aiguilles 1, 2 et 3*
- *Pigments*
- *Feutres semi-permanents*
- *Masque silicone, feuilles synthétiques*
- *Poubelle spécifique incinérable*

Soins du buste (Voir commun)

Pose vernis

- *Vernis de base*
- *Vernis de couleur*
- *Fixateur*
- *Activateur de séchage*

Modelage d'ongles

- Lampe UV ou LED
- *Capsules ou tips*
- *Produits spécifiques*
- Limes différents grains
- Bloc polissant
- *Dissolvant sans acétone*
- *Solvant*

Pose de faux cils

- *Kit faux cils individuels*
- *Kit faux cils en rangée*
- *Colle*
- *Produit dégraissant*

Teinture des cils et des sourcils

- *Teintures*
- *Boîtes de papiers de protection*
- *Produit détachant*
- *Vaseline*
- *Collyre en doses individuelles*

Décoloration pilosité

- *Poudre de décoloration*
- *Produit oxydant pour la décoloration des duvets*

Permanente cils

- *Boîte de rouleaux*
- *Produit de permanente*

Soin paraffine

- *Appareil*
- *Paire de moufles*
- *Paire de chaussons*
- *Paraffine (pieds et mains)*
- *Boîtes de sacs de protection*

Matériel et produits communs à plusieurs soins

- *Housse de table*
- *Coussins de massage*
- *Peignoir ou paréo*
- *Chaussons, pantoufles jetables*
- *Bâtonnet en buis*
- *Pince à épiler*
- *Tire-comédon*
- *Taille-crayon*
- *Spatule en plexiglas*
- *Brosse peeling*
- *Pinceau à masque*
- *Brosse à sourcils*
- *Paire de ciseaux*
- *Petits bols*
- *Grand bol*
- *Coupelle*
- *Gobelet range outils*
- *Mesurette graduée*
- *Mètre ruban*
- *Gants de chirurgien*
- *Compresses en cotons*
- *Grands essuies*
- *Petits essuies*
- *Essuies « invité »*
- *Gants de toilette*
- *Bandeau*
- *Eponges à démaquiller*
- *Appareils hydro-esthétiques*
- *Appareil à brosses rotatives*
- *Appareil à vibrations*
- *Appareil à aspiration*
- *Stérilisateur, bac de trempage*
- *Vapozone*
- *Lampe loupe*

- Appareil à ionisation
- *Produit ionisable*
- Appareil à stimulation électrique
- Appareil à haute fréquence
- Appareil de désincrustation électrique
- Chauffe compresses
- Couverture chauffante
- Désinfectant (lingettes, alcool dénaturé,...)
- Hémostatique (Eau oxygénée...)
- *Sachets d'ouate*
- Boîtes de mouchoirs en papier
- Boîtes de cotons tiges
- Boîtes de charlottes
- Gaze
- Rouleau de papier de protection
- *Film d'enveloppement*
- Eau déminéralisée
- Produits de démaquillage et de nettoyage visage/yeux/corps/buste
- Lotion tonique
- Produits de gommage et de peeling visage/corps/buste/pieds
- Crème de base/de jour
- Crème de massage corps/buste/mains et pieds
- Crème de massage visage/yeux
- Masque visage/buste/yeux/corps/ mains
- Sérum, ampoule visage/corps/buste
- Produits d'enveloppements visage/corps/buste/dos

Supplément au certificat Europass^(*)



Belgique



1. Intitulé du certificat¹

ESTHETICIEN SOCIAL

2. Traduction de l'intitulé du certificat²

SOCIALE SCHOONHEIDSSPECIALIST(E) (NL)

SOZIALER KOSMETIEKER(IN) (DE)

SOCIAL BEAUTICIAN (EN)

3. Eléments de compétences acquis

- Le certificat de qualification atteste de la maîtrise des acquis d'apprentissage listés ci-dessous :
 - effectuer un soin de beauté du visage (dames ou messieurs) ;
 - effectuer une épilation (dames ou messieurs) ;
 - effectuer un traitement des phanères (dames ou messieurs) ;
 - effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent (dames ou messieurs) ;
 - effectuer un soin de beauté des mains (dames ou messieurs) ;
 - effectuer un soin de beauté des pieds (dames ou messieurs) – (à l'exception des soins relevant de la pédicure spécialisée exclusivement) ;
 - effectuer un soin de beauté du corps (dames ou messieurs) ;
 - effectuer un massage de beauté du corps (dames ou messieurs) ;
 - participer à l'organisation quotidienne de l'institut.
- Il doit ensuite, dans le cadre du travail mené de manière spécifique avec un public fragilisé,*
- assurer la prise de contact avec le bénéficiaire et sélectionner le soin esthétique à réaliser ;
 - réaliser les soins esthétiques en s'adaptant aux contingences ;
 - donner des conseils, des explications en matière de produits, de soins esthétiques, d'artifices, de maquillage.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le métier d'esthéticien social s'exerce généralement au sein d'établissements de santé. Il peut ainsi s'agir d'hôpitaux, de cliniques publiques ou privées, de services d'aide à domicile, de maisons de repos, d'établissements spécialisés dans l'accueil de personnes fragilisées ou souffrant de troubles divers.

^(*) Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi

¹ dans la langue d'origine

² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

5. Base officielle du certificat	
Nom et statut de l'organisme certificateur (nom) (adresse) B- CP – COMMUNE Site WEB : Etablissement organisé/reconnu et subventionné par la Communauté française de Belgique	Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique) Boulevard Léopold II, 44 B – 1080 BRUXELLES Belgique http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/ http://www.enseignement.be/
Niveau dans le cadre des certifications de la communauté française de Belgique : niveau 4	Système de notation / conditions d'octroi Le certificat de qualification est délivré aux étudiants qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par les unités d'acquis d'apprentissage du dossier pédagogique de la section « Esthéticien » et « Esthéticien social » de l'Enseignement de promotion sociale. Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis dans le dossier pédagogique de la section « Esthéticien social » de l'Enseignement de promotion sociale. Le dossier pédagogique répond aux profils de formation, d'évaluation et d'équipement du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) - www.sfmq.cfwb.be (Esthéticien social)
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant	Accords internationaux Néant
Bases légales du certificat • Décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale (articles 30 et 30 ter). • Accord de coopération du 29 octobre 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le Service francophone des Métiers et des Qualifications (en abrégé SFMQ). • Circulaire 5644 : Sanction des études dans l'enseignement secondaire de promotion sociale et dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus		
Description de l'enseignement suivi	Part du volume total de l'enseignement	Durée (heures/semaines/mois/années)
École : enseignement secondaire de promotion sociale	0 à 70%	1260 périodes (1 période = 50 minutes)
Apprentissage en contexte professionnel	10 à 30%	440 périodes
Apprentissage non formel validé	0 à 10%	-
Durée totale de l'enseignement		1700 périodes
Niveau d'entrée requis • Etre titulaire du Certificat d'études de base ou réussite d'un test vérifiant les compétences de base (celles du CEB) en français et en mathématiques ; • Les conditions d'admission dans l'enseignement de promotion sociale sont précisées dans les articles 33, 34 et 35 du Décret du 16 avril 1991		
Information complémentaire http://europass.cedefop.europa.eu		
Tout renseignement sur le système d'enseignement de promotion sociale : http://www.enseignement.be/index.php?page=27151		

